

49 membres sont présents et 27 membres sont représentés à l'Assemblée générale ordinaire sur un total de 137 membres inscrits. Aucun quorum n'étant exigé, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Le président Jacques Miet ouvre la séance à 10 h. Michel Fouillaux et Maurice Duru sont désignés comme scrutateurs.

Le président rappelle que les membres ont été régulièrement convoqués et rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral présenté par le président,
2. Rapport des commissions : visites guidées, Club Épargne, Mutuelle et Site Internet,
3. Rapport financier présenté par le trésorier,
4. Fixation des cotisations 2018 et 2019,
5. Orientation 2018-2019 et débat avec les participants,
6. Proposition de Budget 2018,
7. Election au Conseil d'Administration,
8. Vote des résolutions,
9. Questions diverses.

1. Rapport Moral du Président, Jacques Miet

Jacques Miet présente le rapport moral de l'exercice 2017.

Il rappelle brièvement l'objet social de l'AACC : Rappel de notre objet social : créer des liens, défendre nos intérêts (retraite, offre bancaire, mutuelle), participer au développement du Crédit Coopératif.

Le Conseil d'administration se réunit 4 fois dans l'année et participe à l'Assemblée générale annuelle.

Un impératif : Rester jeune en ouvrant son Conseil et en innovant dans les services offerts.

2017 a vu un développement conséquent de l'association, qui est dû à l'attractivité de nos activités et non à nos relations avec les institutions du Crédit Coopératif.

L'association compte 136 adhérents à jour de leur cotisation, sur 182 membres, contre 107 au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 27 %. (110 renouvellements et 26 adhésions nouvelles).

L'association a rencontré la Directrice générale Madame Jacglin, le 17 mars 2017 et le 28 février dernier et a permis d'entrer en contact avec l'ADIE pour proposer à nos membres de rejoindre cette structure.

Madame Jacglin nous a facilité nos contacts avec la DRH, le 28 novembre 2017, afin d'obtenir, en temps et en heure, une liste des futurs retraités, car le dispositif de recrutement est à améliorer. Nous sommes toujours dans l'attente de celle-ci.

Nous avons participé à 2 réunions d'information et de présentation de l'AACC aux futurs retraités en 07/2017 et 11/2017 : contacts avec 6 futurs retraités... c'est peu !

Nous avons aussi participé aux pots de départ de M Vanbleus, C Zucal, S Grison, B Pagès, de + en + exceptionnels !

Enfin, la réunion en région PACA, les 3 et 4 octobre, à Montpellier – Palavas – Domaine de Maguelonne, précédée d'un Conseil d'administration a réuni 25 personnes.

Nous avons adhéré à l'UARBP (*Union des Amicales des Retraités des Banques Populaires*) qui regroupe près de 13 000 adhérents en 19 amicales, dont les conditions d'aide financière sont très variables d'une amicale à l'autre.

Le premier numéro, diffusé par Internet, du journal de la banque a été envoyé en janvier 2018.

2. Rapport des commissions

A.- Visites guidées par Evelyne Carré

En 2017, 5 visites guidées ont été proposées, rassemblant à chaque fois entre 25 et 30 membres et conjoints.

Le quartier chinois, le 31 janvier, le Palais Garnier, le 28 mars, la Coulée verte, de la Place de la Bastille à la Porte de Vincennes avec visite du Musée de l'Immigration, le 23 mai, le quartier Montparnasse, le 28 septembre et enfin l'École hôtelière Jean Drouant, le 19 octobre.

B.- Club Épargne par Patrick Lopez

Le Club Épargne s'est réuni le 14 décembre dans les locaux de KlésiaMut. Thème à l'ordre du jour : La loi de finances 2018 et ses conséquences sur la fiscalité de l'épargne. Après un exposé très complet de Patrick Lopez et un large échange avec la salle, les participants se sont retrouvés à l'École Hôtelière Vatel pour déjeuner.

C.- La mutuelle UMC par Jean-Jacques Poriel

Après la dénonciation du contrat UMC par le Crédit Coopératif, l'AACC est devenue, à compter de 2017 le seul signataire du contrat UMC, devenu KlésiaMut.

En 2017, les cotisations ont légèrement augmenté par rapport à 2016 ($\approx 3,5\%$). En 2018, les différents tarifs 2017 ont été reconduits.

Le nombre de retraités couverts est de 504, 308 en contrat de base, 146 en option 1 et 50 en option 2.

En 2018, l'UMC a rejoint le groupe Klésia et, à la suite de fusion avec d'autres mutuelles est devenue KlésiaMut. 5 délégués, tous adhérents à l'AACC ont été élus (Dominique Balle, Jean Frébourg, Jean-Jacques Poriel, Alain Toussaint et Yvette Vialle). Dominique Balle et Jean-Jacques Poriel devraient être au Conseil d'administration. Dominique Balle étant le Président.

L'adhésion au Groupe Klésia permet ainsi aux adhérents de bénéficier des prestations de Kalivia, en optique, dentaire et audioprothésiste, avec des tarifs minorés.

D.- Site Internet par Patrick Falaise

Le nouveau site est opérationnel depuis fin juin 2017. Depuis sa création, environ 10 000 pages ont été consultées et 70 % des adhérents s'y sont connectés au moins 1 fois.

Les articles les plus consultés sont :

1. Pour continuer Ensemble,
2. l'éditorial du Président,
3. les nouvelles des adhérents,
4. les images des sorties
5. ...

La question du blog créé à la création de l'AACC est posée, car aucune contribution n'a été déposée depuis 2014. La question se pose donc quant à son maintien.

Autre préoccupation, la sélection de presse du Crédit Coopératif n'est plus accessible depuis la mi-février suite à la migration informatique du CC. Se pose donc la question de savoir comment continuer à la mettre à disposition de nos membres.

Enfin, Patrick Falaise présente l'important fonds d'archives photographiques enregistré sur le site et demande que les adhérents lui fassent parvenir des photos pour continuer à l'enrichir.

Il sollicite les membres pour lui faire parvenir avis, critiques et suggestions, le site Internet étant un réel outil de communication entre nous.

3. Rapport financier et projet de budget par Jean Frébourg

Jean Frébourg, trésorier, donne lecture du rapport financier de l'exercice 2017, lequel présente, au niveau fonctionnement, un solde positif de 1 485,46 € ; les dépenses s'élèvent à 8 912,27 € et les recettes à 10 397,73 € (2 570 € de cotisations et 5 000 € de subventions).

La trésorerie disponible s'élève à 16 691,08 € au 31/12/2017.

Il présente ensuite le budget prévisionnel 2018, qui, au-delà des charges habituelles actualisées, retient une augmentation des frais liés aux activités « rencontres régionales » et « visites guidées ».

En recette, il est à noter l'augmentation du poste « Cotisations » à 2 800 € et celui de la subvention, le Crédit Coopératif ayant décidé de porter celle-ci à 6 800 € en 2018 et à 50 € par adhérent ultérieurement.

Le budget présente un excédent de 1 835 €.

Patrick Lopez, contrôleur des comptes présente son rapport et précise que la situation financière n'appelle aucune remarque de sa part.

4. Détermination du montant des cotisations 2018

Il est proposé de reconduire, en 2018, le montant de la cotisation de 20 €.

Concernant la cotisation 2019, la décision sera prise lors du Conseil d'administration d'octobre 2018 : maintien à 20 € ou augmentation à 25 €.

5. Orientation 2018-2019 et débat

- ♦ Pour recruter des adhérents en province, une rencontre festive est prévue à Bordeaux en Juin 2018 ; de 12 à 15 retraités résident en Nouvelle Aquitaine. Cette rencontre sera ouverte à tous les anciens.
- ♦ Une rencontre en région PACA sera organisée en octobre 2018 ; elle sera précédée d'un Conseil d'administration. Cette rencontre sera ouverte à tous les anciens.
- ♦ L'AACC participera dans la mesure du possible aux AGR, ainsi qu'à l'AG du 12 avril prochain.
- ♦ Un appel à candidature est fait aux membres de l'AACC pour exercer des missions de bénévoles au sein de l'ADIE ; d'autres appels pourraient être lancés cette année, sur propositions de certains membres.
- ♦ Demande sera faite aux membres de l'AACC de faire figurer, s'ils le souhaitent, leurs engagements et implications à titre bénévole.
- ♦ Il est prévu d'élargir le champ des visites guidées aux expositions et musées parisiens.
Le programme des activités en 2018 :
 - visite de 3 quartiers de Paris et de 2 expositions ou musées dans Paris,
 - journée rando à Giverny,
 - journée à Amiens, la cathédrale, les hortillonnages,
 - sortie dans l'Yonne à Vézelay et le vignole de Chablis.

6. Election au Conseil d'administration

Le président rappelle que son mandat s'achève avec l'Assemblée générale et précise qu'il est d'accord pour poursuivre son mandat d'administrateur.

Il informe l'assemblée qu'il a reçu la candidature de Karol Sachs, qui ne peut être présent à l'AG et demande s'il y a des candidatures, le nombre d'administrateurs étant de 15 au maximum.

Marie-Christine Li-Sen-Lie déclare faire acte de candidature.

7. Vote des résolutions

Résolution n°1 : Le rapport d'activité 2017 et les orientations pour 2018 présentés par le Président sont adoptés à l'unanimité,

Résolution n°2 : Le rapport financier 2017 présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité, moins 1 abstention. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Résolution n°3 : L'excédent d'exploitation de 1 485,46 € est affecté au report à nouveau,

Résolution n°4 : La cotisation 2018 est fixée à 20 € ; le montant de la cotisation 2019 sera fixé lors du Conseil d'administration d'octobre 2018.

Résolution n°5 : Le budget 2018 présenté par le trésorier est adopté à l'unanimité.

Résolution n°6 : Le mandat de Jacques Miet au Conseil d'administration est renouvelé à l'unanimité moins 1 abstention, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2021 statuant sur les comptes de 2020,

Résolution n°7 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité moins 1 abstention, Karol Sachs au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2021 statuant sur les comptes de 2020,

Résolution n°8 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité moins 1 abstention, Marie-Christine Li-Sen-Lie au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2021 statuant sur les comptes de 2020.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clot cette Assemblée générale ordinaire.

Le président
Jacques Miet